



# JEAN-CLAUDE TRICHET

Président de la Banque centrale européenne

Entre parenthèses, je trouve que nous sommes vraiment dans un lieu magique. Je voudrais remercier tous nos amis marocains parce que c'est un grand privilège d'être dans ce lieu.

Quelques éléments de réponse à la question. D'abord, la Banque centrale européenne, pour sa part, a toujours été très ferme sur la ligne selon laquelle le Pacte de stabilité de croissance – c'est-à-dire les règles qui s'imposent en matière de politique budgétaire quand on est en Europe, mais aussi, particulièrement quand on est dans la zone euro – était absolument fondamental. J'insiste sur ce point.

J'ai dû – comme vous le savez mieux que personne, cher Thierry – expliquer cela en détail dans mon propre pays : lorsqu'on est dans une zone à monnaie unique et qu'on n'a pas de fédération politique – on n'a donc pas de politique budgétaire fédérale. Il est absolument impératif d'avoir des règles de comportement et de surveillance pour les politiques budgétaires au sein de la zone à monnaie unique.

Ce n'était pas évident. Je dois dire que nous avons dû lutter pendant plusieurs années pour maintenir, le plus fermement possible, ce cadre de surveillance et de respect des règles de bon comportement. A un certain moment, en 2004-2005, les trois plus grands pays de la zone euro étaient contre et s'efforçaient de changer le dispositif.

La crise qui vient de nous frapper – enfin, qui nous a frappés – sous des formes diverses au cours des trois dernières années –, et particulièrement depuis mi-septembre 2008, a été elle-même un révélateur formidable de faiblesse budgétaire partout dans le monde.

L'un des paradoxes, d'ailleurs, de la zone euro est que, quand nous consolidons nos positions budgétaires, nous sommes dans une position qui est bien meilleure, en termes de déficit annuel consolidé, que celle des autres grands pays industrialisés. Je le signale au passage - ce n'est pas très connu - : nous sommes dans une position qui est nettement meilleure, en termes de déficit annuel consolidé au niveau des 16 pays de la zone euro, que ne le sont les Etats-Unis d'Amérique ou le Japon, pour ne citer que ces deux très grands pays industrialisés.

Prenons en compte le nombre de pays avancés qui se retrouvent dans la zone euro ; prenons en compte un certain nombre de déficiences – non pas dans la lettre du Pacte, mais essentiellement dans l'esprit, dans son application –, nous nous retrouvons avec des situations difficiles.

Je pense que c'est une formidable leçon. De même que tous les pays avancés et émergents apprennent de la crise, qui est en quelque sorte un *stress test* en vraie grandeur sur le nouveau monde que nous avons créé. De la même manière, l'Europe apprend beaucoup de la crise et de ce *stress test* qu'elle doit affronter, et particulièrement la zone euro, mais je dirais l'Europe dans son ensemble.

Je dois donc dire que le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est extrêmement attaché à ce que l'on puisse renforcer de manière décisive – nous disons dans notre jargon : à ce que nous fassions un *quantum leap* – en matière de gouvernance, ainsi que sous l'angle de la gouvernance des politiques budgétaires. Ceci est au cœur de la réflexion du Président Van Rompuy en ce moment et a été au cœur de la Commission, qui a fait des propositions pour améliorer très substantiellement la gouvernance en matière budgétaire.



Nous disons aussi – il me semble que le Conseil et la Commission en sont d'accord – qu'il faut créer une surveillance beaucoup plus approfondie des politiques macro-économiques, notamment dans leurs composantes de compétitivité relatives au sein de la zone euro et des déséquilibres – notamment des déséquilibres internes et externes qui sont l'image et le miroir l'une de l'autre en ce qui concerne les balances des paiements courants et les déficits qui peuvent se créer au sein de la zone.

Nous voyons donc, pour la future gouvernance de l'Europe dans son ensemble – à 27 – et beaucoup plus particulièrement de la zone euro qui est une zone à monnaie unique sans être une fédération politique, qu'il faut renforcer formidablement cette gouvernance.

Dans le discours que j'ai donné à l'Organisation, je n'ai pas pu entrer dans le détail, puisque vos contraintes de temps, Monsieur le Président, sont totalement tragiques. Jacques Mistral m'a dit : « Dix minutes, pas une de plus. » Je dois confesser que j'ai dû parler 14 minutes ou quelque chose comme ça, mais je n'ai pas eu le temps d'approfondir. Je ne sais pas si Joaquin est ici ; oui, je le vois. Nous pensons qu'il faut aller plus loin, même si ce que la Commission a proposé va dans le bon sens.

Prenons en compte, encore une fois, les leçons de l'expérience présente : nous croyons qu'il faut être plus audacieux encore. La Commission ayant fait ses propositions, de toute manière, nous allons avoir les débats avec le Conseil et avec le Parlement. Nous allons voir quel est le consensus de la Commission Van Rompuy. Elle se retrouve lundi prochain. J'aurai l'occasion de dire que nous sommes toujours sur notre ligne consistant à aller le plus loin possible.

Pour résumer, dans le jargon européen et sans changer le Traité, nous parlons de toute la législation secondaire. Nous disons qu'il faut aller le plus loin possible et exploiter au maximum la législation secondaire, s'agissant à la fois du renforcement de la surveillance budgétaire et de la création – avec des sanctions et celui de la surveillance des déséquilibres de compétitivité et des déséquilibres internes et externes.